

LE MAG^{SHERBOIS}

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE LE MALESHERBOIS



P.6 PROJETS

CENTRE-BOURG DE COUDRAY

TRAVAUX DE REQUALIFICATION

LE BUDGET 2021

P.4

Les grandes lignes
budgétaires

CULTURE

P.12

Les prochaines
dates

CCPG

P.16

Réalisation d'un graff sur
les murs du Gymnase
Mimoun

02 / VOS ÉLUS, VOS MAIRIES DÉLÉGUÉES



Joëlle PASQUET

1^{ère} adjointe chargée de la culture, de la communication, de la vie associative et du patrimoine - 8^{ème} Vice-Présidente de la CCPG en charge du tourisme, du patrimoine, de la communication et de la culture



Fabien BERCHER

2^{ème} adjoint chargé des finances, des nouvelles technologies d'information et de communication, des subventions, des énergies nouvelles et **Maire délégué des communes de Labrosse et Manchecourt**



Delmira DAUVILLIERS

3^{ème} adjointe chargée des affaires sociales, du logement et de la santé - Présidente de la CCPG



Dominique CHANCLUD

4^{ème} adjoint chargé des travaux, de l'accessibilité et de la propreté urbaine et **Maire délégué des communes de Coudray et d'Orveau-Bellesauve**



Sandrine SONATORE

5^{ème} adjointe chargée des affaires scolaires



Franck DELMOND

6^{ème} adjoint chargé de la vie sportive et du funéraire



Christine BERTHELOT

7^{ème} adjointe chargée de l'aménagement du territoire - 4^{ème} Vice-Présidente de la CCPG en charge de l'aménagement du territoire



Erick BOUTEILLE

8^{ème} adjoint chargé de la mobilité, de l'environnement, des chemins, des bois, des pâturages, de l'agriculture et des rivières et **Maire délégué des communes de Nangeville et Mainvilliers**

Mairie déléguée de Coudray

Mercredi	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h

Tél. 02 38 34 65 23

coudray@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée d'Orveau-Bellesauve

Lundi	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h

Tél. 02 38 34 65 99

orveau-bellesauve@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Manchecourt

Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h

Tél. 02 38 30 13 84

manchecourt@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Labrosse

Jeudi	14h - 18h
-------	-----------

Tél. 02 38 39 16 62

labrosse@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Nangeville

Lundi	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h

Tél. 02 38 34 76 42

nangeville@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Mainvilliers

Lundi	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h

Tél. 09 67 13 71 15

mainvilliers@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Malesherbes

Lundi	9h - 12h	14h - 19h30
Mardi	9h - 17h	
Mercredi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h30	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h30	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	-

Tél. 02 38 34 85 36

contact@ville-lemalesherbois.fr

CHÈRES MALESHERBOISES, CHERS MALESHERBOIS,

L'évolution de l'épidémie ces derniers mois a conduit le gouvernement à prendre de nouvelles mesures afin d'enrayer une multiplication des cas de contamination. Nous devons préserver des vies. Nous devons permettre à nos soignants de jouer leur rôle pleinement, c'est-à-dire soigner dans les meilleures conditions.

Aussi, en tant que maire de la commune, je vous demande de respecter les règles qui nous sont imposées telles que les gestes barrières et le port du masque. Celui-ci est devenu un objet de notre quotidien qui ne peut pas être négligé. Il nous permet de nous protéger, il nous permet aussi de protéger les autres.

Les efforts sont réalisés par chacun d'entre nous. Je sais que la solitude est parfois difficile. Je sais que l'absence de projet ne met pas de baume au cœur. Je sais qu'il faut parfois télétravailler avec ses enfants. Je sais aussi que nos jeunes doivent s'adapter à une vie scolaire à distance.

Entre les divers confinements et reconfinements, la municipalité est restée mobilisée à vos côtés.

Au gré de l'évolution de l'épidémie et des contraintes et mesures qui s'imposaient, les services municipaux, quel que soit leur champ de compétence, administratif, technique ou encore culturel, ont fait preuve de disponibilité et de flexibilité pour continuer d'apporter une réponse à vos besoins.

Certains chantiers ont dû être reportés ainsi que de nombreuses manifestations culturelles. Nous avons continué à subventionner les différentes associations et nous avons soutenu financièrement les commerçants et artisans du Malesherbois en partenariat avec la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais. Nous avons mis à disposition des locaux pour la vaccination. Les personnes prioritaires ont été contactées par le Service Social.

Je sais que notre économie et notre société seront durablement marquées par cette pandémie. Néanmoins, dans un contexte budgétaire particulièrement difficile, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux locaux d'imposition afin de ne pas vous impacter davantage dans cette période de crise.

Aujourd'hui si nous sommes plus optimistes concernant un retour progressif à la vie d'avant, il nous faut rester prudents et nous devons tous prendre sur nous pour vivre au mieux cette période.

Je vous souhaite à tous l'énergie nécessaire pour aller chercher ce rayon de soleil qui nous fait du bien, ce beau paysage dont nous pouvons profiter, ce rire des enfants qui fait notre bonheur, cette présence des voisins qui nous reconforte.

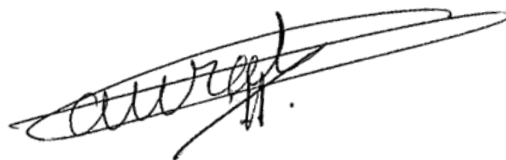
Le vaccin est la porte de sortie de cette crise sanitaire inédite. La vaccination massive doit s'accélérer et je ne peux que vous encourager à vous faire vacciner dès que possible. Les scientifiques du monde entier ont travaillé pour découvrir ces vaccins qui vont nous sauver.

Soyons patients et confiants.

Chères habitantes, chers habitants, les élus sont derrière vous afin de vous soutenir au mieux. N'hésitez pas à nous contacter si vous en ressentez le besoin.

Soyons solidaires !

Hervé GAURAT,
Maire de la Commune Le Malesherbois




LE MAGsherois n°10 | édité par la Commune Le Malesherbois - Place de l'Hôtel de Ville - Malesherbes - 45330 Le Malesherbois | 02 38 34 85 36 | contact@ville-lemalesherbois.fr
Directeur de publication : Hervé GAURAT | Création maquette : Renaud ASSELIN | Rédaction : Carole BEGAUD - Brigitte PASQUES | Impression : Artnéo | édité à 4 500 exp

SOMMAIRE

P.6
PROJETS

P.9
SOCIAL

P.14
SCOLAIRE

P.15
SÉCURITÉ

P.19
ÉTAT CIVIL

COMMENT SE REPARTIT LE BUDGET DE LA VILLE **POUR 100 € ?**



BUDGET 2021

POURSUIVRE NOTRE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX, MAINTENIR UNE QUALITÉ DE SERVICE À LA POPULATION, SOUTENIR LES ASSOCIATIONS SANS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX, TEL EST LE CADRE DE NOTRE ACTION

Le budget 2021 proposé au Conseil municipal du 15 avril reste marqué par les effets de la crise de la Covid-19, aussi bien sur ses dépenses que sur ses recettes.

Cependant, les efforts de sobriété menés dans les dépenses de fonctionnement permettent de faire face aux impacts de la crise sanitaire et de prévoir un plan d'investissement ambitieux. Tout cela sans augmenter la fiscalité communale.

Les opérations déjà lancées avec des degrés d'avancement variés seront évidemment prolongées.

Les grands chantiers concernent :

- La construction du nouveau groupe scolaire en remplacement de l'école Mazagran.
- La création de la **Maison de Santé Pluridisciplinaire**.
- L'extension du centre technique municipal afin de regrouper tous les agents des services techniques sur le site de la rue de la Charlotterie.
- La **réfection de l'avenue Lévis Mirepoix**.
- Le **forage sur la commune déléguée de Mainvilliers**.
- La **construction de la nouvelle gendarmerie**.

• La **réalisation des Jardins Partagés** dans le bas de Malesherbes.

• Le **réaménagement du Centre-Bourg de Coudray**.

Dans le domaine des Ressources humaines, des recrutements sont en cours et/ou réalisés :

Un 3^{ème} agent de Police Municipale pour une meilleure efficacité sur le terrain.

Un agent à mi-temps au service social afin de s'occuper des dossiers du logement.

Impact de la pandémie

Durant ces périodes compliquées dues à la crise sanitaire, les élus ont marqué leur volonté de maintenir les services publics ouverts sur tout le territoire, tout en minimisant au maximum les dépenses. Pour éviter d'avoir recours à des embauches extérieures, les agents du Malesherbois ont redoublé d'efforts afin de maintenir la continuité du service public. L'entraide et la solidarité entre agents est à souligner.

Soutien aux associations

La commune accorde une aide non négligeable chaque année, **289.988 €** en 2021, aux associations sociales, sportives et culturelles. Près de 80 associations

existent dans le Malesherbois. En 2021, elles souffrent de l'annulation des manifestations qui constituent la source principale de leurs recettes. Certaines ont dû rembourser les cotisations à leurs adhérents, les activités n'étant plus assurées. Dès décembre 2020, le Conseil Municipal a acté le versement d'avances aux associations employant des salariés afin qu'elles puissent continuer à fonctionner (près de 50.000€). Par ailleurs, la commune met à la disposition des salles, des équipements sportifs et des matériels.

L'accent a été mis sur le fonctionnement des associations avec le souci de prévoir la reprise des activités.

Soutien aux entreprises

Afin de soutenir les commerçants locaux qui subissent les conséquences de la crise sanitaire, la commune du Malesherbois a décidé de prolonger la suppression des loyers de deux commerces dont elle est propriétaire : Au Pti Plaisir de Manchecourt et Patatadom de Malesherbes. Les exonérations du droit de place des commerçants du marché et du droit de terrasse sont également prolongées.



AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE COUDRAY

La requalification du centre-bourg de la commune déléguée de Coudray s'inscrit dans la continuité du projet initial conduit dès 2014 suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme.

Ce projet est en lien avec la réalisation du lotissement « Les Jardins de Cassini », dont les lots de la première tranche ont tous été vendus.

Historique

La commune déléguée de Coudray est labellisée «Village Terre d'Avenir». Les élus ont souhaité que le nouveau quartier «Les Jardins de Cassini» s'intègre parfaitement dans son environnement avec la volonté de le relier avec le centre historique du village. Des réunions publiques avaient été organisées afin de recueillir les souhaits des habitants. En 2018, ce nouveau quartier a obtenu, de la part du Ministère de la Transition Écologique, le label Eco-quartier.

Aujourd'hui

La place du centre-bourg ne permet pas la mise en valeur de cet espace central situé à proximité de l'église et de l'ancienne école. De plus, la vitesse des véhicules et le manque de visibilité rendent dangereux le croisement de plusieurs rues pour les riverains, notamment les piétons.

Avec la création de l'éco-quartier « Les Jardins de Cassini » et le projet de réaménagement du centre-bourg, les habitants de la commune déléguée de Coudray bénéficieront d'un cadre de vie d'une haute qualité sociale et environnementale.

Le projet

Les travaux de réaménagement et d'embellissement du centre-bourg consisteront en :

- **La requalification et la végétalisation du parvis de l'église Saint-Michel** qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder au lieu de culte.

- **L'aménagement de la place** en la végétalisant afin de réduire la quantité d'eaux pluviales et éviter ainsi les débordements en cas de violents orages. La place deviendra un véritable espace de rencontre entre les habitants contribuant au renforcement du lien social tout en conservant un nombre suffisant de places de stationnement pour les riverains. Un espace vert dédié à la détente avec la pose de mobilier urbain sera également créé. La sécurisation des piétons sera optimale.

- **L'enfouissement des réseaux aériens** électriques et téléphoniques.

- **Le remplacement de l'éclairage public.** Les lampes énergivores seront remplacées par des LED, générant ainsi des économies d'énergie non négligeables.

Les travaux devraient débuter en septembre 2021 par l'enfouissement des réseaux et se poursuivront en 2022.

EAU ET ASSAINISSEMENT

FORAGE DE MAINVILLIERS

Historique

Suite au choix de supprimer les captages des communes déléguées de Mainvilliers, Nangeville et Orveau-Bellesauve, du fait de la mauvaise qualité des eaux prélevées, une recherche pour une nouvelle ressource en eau avait été lancée. A la suite d'un sondage de reconnaissance qui a donné des résultats satisfaisants en quantité et en qualité, les services de l'Etat ont validé la création d'un nouveau forage.

Actuellement

Les élus du Malesherbois ont validé en Conseil Municipal

l'acquisition d'une parcelle de terrain sur la commune déléguée de Mainvilliers, une parcelle de 459 m² située au lieu dit « Sur le Bois ». Ce nouveau forage d'alimentation en eau potable va pouvoir ainsi approvisionner Mainvilliers, Nangeville et Orveau-Bellesauve.

Les travaux, d'un montant de 415 953,60 € TTC, seront réalisés au deuxième semestre 2021.

TRAVAUX DE SÉCURISATION DU CHÂTEAU D'EAU DE VAULUIZARD À MALESHERBES

Ces travaux, qui ont été reportés suite à la crise sanitaire, sont

toujours à l'ordre du jour.

Il s'agit du comblement d'un ancien forage abandonné ainsi que de la mise en place de différents dispositifs de sécurité d'accès au captage en service.

Les travaux, d'un montant de 114 487 € HT, sont programmés également pour le deuxième semestre 2021 / début 2022.

RÉSEAU D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LABROSSE

Le remplacement du réseau d'eau potable de Labrosse est à l'étude. Il s'agit de travaux importants qui sont programmés pour l'année 2022.

AVANCÉE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU FUTUR GROUPE SCOLAIRE : Le cabinet d'architecte a été retenu





PETITES VILLES DE DEMAIN

LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN, UNE AIDE PRÉCIEUSE POUR LE PROJET DE **REVITALISATION DU CENTRE-VILLE DE MALESHERBES**

Soutenir et accompagner les communes de moins de 20 000 habitants, en mettant à disposition un ensemble de services et d'équipements ; voici le but du programme Petites villes de demain.

Ce programme s'adresse aux communes exerçant des fonctions de centralité. Il vise à renforcer l'attractivité des centres-villes et le maillage territorial en permettant aux communes et aux intercommunalités de répondre aux enjeux d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement de services et d'activités ainsi que la valorisation du patrimoine bâti et paysager. Parmi les 99 communes sélectionnées dans la Région Centre-Val de Loire, Le Malesherbois a eu la chance d'être retenu (parmi les 15 dans le Loiret). Une opportunité qu'elle va saisir, notamment pour l'un de ses projets : la **revitalisation du centre-ville de Malesherbes**.

Deux autres communes du Pithiverais Gâtinais ont été labellisées au titre de « Petites villes de demain ». Il s'agit de Beaune-la-Rolande et de Puiseaux.

Le pilotage du projet est assuré par la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais en collaboration avec les communes concernées.

Le recrutement d'un chef de projet en ingénierie à l'échelle intercommunale sera financé à hauteur de 75 % par l'Etat.

Le projet est également soutenu par la Région, le Département, associés à de nombreux partenaires.

Afin d'acter l'engagement de la Communauté de Communes, des communes bénéficiaires, des différents partenaires et de l'Etat, une convention multipartite a été signée le 7 mai dernier.

Dans les 18 mois maximum suivant la signature de cette convention, l'Opération Revitalisation du Territoire (ORT) devra être lancée.

L'ORT est un outil puissant de

réhabilitation de l'habitat via l'investissement locatif. Le but étant de faciliter la rénovation du parc de logements, des locaux commerciaux et artisanaux afin de créer un cadre attractif pour le développement des centres-villes. Ainsi, les personnes souhaitant acquérir un bien à réhabiliter auront droit à des aides financières très intéressantes à condition de le louer à des tarifs abordables.

Outre, la réhabilitation de certains logements du centre-ville de Malesherbes par le biais de l'ORT, la commune a ciblé d'autres éventuels projets, tels que la création d'une halle dédiée à accueillir le marché du mercredi. Elle serait intégrée dans l'opération immobilière dite « Des Jardins ». Un autre projet qui pourrait entrer dans ce cadre serait la mise en place d'une navette de transport à l'échelle de la commune du Malesherbois.

RENFORCEMENT ADMINISTRATIF AU SERVICE SOCIAL

De la demande à la constitution du dossier en passant par l'examen en commission, l'attribution d'un logement social est un processus strictement réglementé. Pour répondre efficacement et rapidement aux demandes, la Commune du Malesherbois a décidé de renforcer le service social. Sandrine Marquant établit les dossiers d'attribution des logements sociaux avec les demandeurs. Elle recueille les pièces administratives nécessaires puis transmet les demandes aux services compétents.

Quand un logement se libère, les bailleurs sociaux en informent aussitôt la Mairie. La commune ne dispose pas de la totalité du parc de logements sociaux. Elle n'est réservataire que sur une partie de ces habitations.

Pour un même logement disponible, la Mairie peut proposer aux bailleurs sociaux plusieurs candidatures. Avant le passage en commission d'attribution, le demandeur doit constituer un dossier complet. Pour attribuer un logement, la commission

tient compte de divers critères. Certains publics sont néanmoins considérés comme prioritaires :

- 1- Personnes victimes de violences conjugales
- 2- Logement insalubre ou non décent
- 3- Personnes en situation de handicap
- 4- Personnes sans logement
- 5- Surpeuplement dans le logement
- 6- Loyers trop chers

A noter que la décision d'attribution appartient aux bailleurs sociaux. A l'issue de la commission, le demandeur est informé de la décision par courrier.

Démarches en ligne :

préalablement à ces étapes, le demandeur doit déposer une demande de logement www.demande-logement-social.gouv.fr

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer ces démarches, les agents France Services se tiennent à votre disposition au 19/21, place du Martroy à Malesherbes. Tél. 09 72 66 04 24

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES A CHANGÉ DE LOCAUX

Située dans des locaux loués par la municipalité au 5 avenue du Général de Gaulle, elle s'est installée au 27 rue Albert Camus, près de l'Espace Jeunes.

« Les anciens locaux n'étaient pas accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Quand la municipalité nous a proposé ces nouveaux locaux, nous avons de suite accepté. Ici, nous avons une rampe d'accessibilité. Nous bénéficions également de plus de visibilité par rapport au quartier et nous disposons d'un vaste parking » explique Mélanie Feydel, responsable du secteur du Malesherbois. « Les locaux sont plus clairs ce qui rend le lieu plus convivial » ajoute la responsable.

Pour rappel, l'association offre différents services :

Pour les familles, du ménage, repassage, garde d'enfants ou encore des courses.

Pour les personnes âgées ou en situation de handicap, l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne, la préparation des repas et l'aide à la prise de repas, l'accompagnement véhiculé, l'aide administrative.

Association Familles Rurales, 27, rue Albert Camus Malesherbes

Ouverture le lundi et le vendredi de 14 h à 16 h 30 et le mardi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30.

Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires. Un déplacement à domicile est également possible si nécessaire.

Téléphone : 02.38.34.98.85



Les nouveaux locaux de l'Association Familles Rurales

PAROLES DE LECTEURS

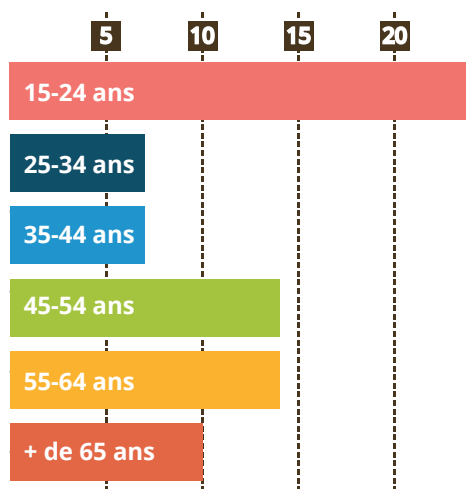
Monique et Guy sont de grands amateurs de lecture. Ils se rendent 2 à 3 fois par mois à la bibliothèque pour y emprunter 4 ou 5 livres environ. « Nous y trouvons de nombreux ouvrages, des grands classiques bien sûr mais aussi des polars, des romans de science fiction, des romans étrangers ou de la littérature française, il y a du choix ». Le plus souvent, avant d'aller à la bibliothèque, ils choisissent leurs livres en consultant le catalogue en ligne de la bibliothèque. Ils font leur recherche par auteur, par thème ou grâce au nom de l'éditeur. Cela leur permet également de voir si les ouvrages sont disponibles. « Cela ne nous empêche pas de faire un tour dans les rayons, d'accéder au présentoir des coups de cœur et des nouveautés. Et, si nous ne trouvons pas, nous demandons à la bibliothécaire qui nous guide vers l'ouvrage recherché. L'accueil y est très agréable ».

De plus, Monique et Guy associés à Ginette sont bénévoles pour lire les contes aux enfants le mercredi matin. Dans la mesure du possible et dans le respect des gestes sanitaires, l'heure du conte a été maintenue. Les enfants ont été au rendez-vous. « Nous avons remarqué que, cette année, les enfants étaient plus intéressés, plus à l'écoute et participaient davantage. Les enfants avaient sans doute plus besoin de rencontres et d'échanges ».

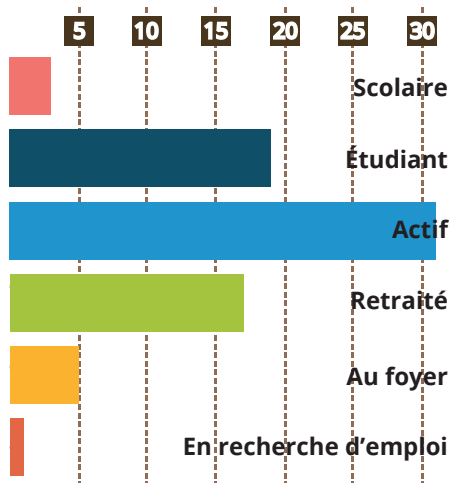
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

La Bibliothèque du Malesherbois a lancé une enquête de satisfaction afin d'apprendre à mieux vous connaître, à comprendre vos besoins et pour élaborer **une bibliothèque qui vous corresponde !**

Résultats de cette enquête : au total 76 réponses



Majoritairement des femmes, en couple (55%) avec 2 enfants en moyenne.

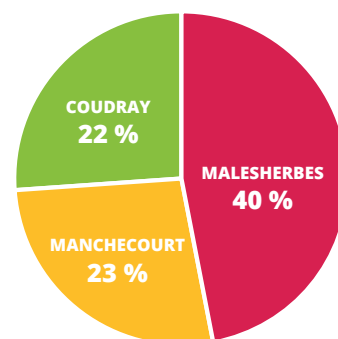


65% ne sont jamais venus à la bibliothèque. 38% préfèrent acheter des livres, 24% ne sont pas intéressés et 16% disent ne pas venir à cause des horaires non adaptés.

Les mesures qui vous inciteraient à vous abonner :

Plus grand choix de livres	40%
Espace pour étudier	36%
Heures d'ouverture élargies	29%
Jeux de société (type ludothèque)	28%
Espace de discussion	19%
Atelier numérique	19%
Expositions	16%
Lectures à voix haute	13%

À la question, seriez-vous intéressé par un point bibliothèque dans les communes déléguées ?



Forte de ces résultats, la commune du Malesherbois a déjà pris des premières mesures. En mars, une salle d'études a été créée et le budget d'acquisition d'ouvrages a été doublé.

D'ici quelques semaines, la bibliothèque sera dotée d'un espace numérique équipé de 2 ordinateurs.

Des études complémentaires vont être menées pour repenser les jours et horaires d'ouverture (des horaires en soirée, une ouverture le vendredi...) ainsi que le réaménagement des espaces.

INTERVIEW



JOËLLE PASQUET

1^{ÈRE} ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA CULTURE,
DE LA COMMUNICATION, DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET DU PATRIMOINE

Quel est le bilan de la saison culturelle 2020 ?

Entre les confinements et les déconfinements successifs, nous avons pu assurer certains événements mais malheureusement nous avons dû en annuler d'autres.

Lascène du Grand Ecrin a ainsi accueilli le 2 février «Le Malade Imaginaire», le concert des professeurs de l'école de musique le 18 septembre, le spectacle de danse urbaine «Sur le Fil» le 27 septembre et la rentrée littéraire à la bibliothèque avec la pièce «Fin de Service» le 15 octobre. Ces spectacles se sont déroulés dans le respect de la distanciation sociale et des gestes barrières.

Nous avons été contraints d'annuler tous les autres spectacles. Les personnes ayant acheté leurs billets ont été remboursés à leur demande. Le forum des associations du 1^{er} samedi de septembre a été annulé. La municipalité a fait le choix d'organiser un forum virtuel, avec la mise en ligne de vidéos, de fiches d'inscription et d'un annuaire de toutes les associations.

Comment choisissez-vous les spectacles ?

Très souvent, les compagnies nous font des propositions. Gilles Clément, directeur des affaires culturelles et de l'école de musique et moi-même, assistons en amont aux représentations. Les spectacles sont ensuite validés ou non par les membres de la commission culturelle. Nous n'achetons pas les spectacles sur catalogue.

Quels sont vos projets pour l'année 2021 ?

Les spectacles annulés sont reprogrammés (saison culturelle à découvrir pages 12 et 13).

Côté animation : **la fête de la musique** a eu lieu **lundi 21 juin** sur l'esplanade du Grand Ecrin. Le chanteur de pop urbaine LFK, originaire du Malesherbois, qui vient de produire un nouveau single « Madame la chance » s'était proposé pour gérer la programmation. La municipalité s'est occupée de la logistique (scène, buvette, restauration...).

Le soir du **13 juillet, un feu d'artifice** devrait être tiré sur le stade de l'église, suivi d'**un bal** sur la place de l'Hôtel de Ville.

Pour le **14 juillet**, nous avons prévu, à partir de midi, **une guinguette** sur le site de la baignade au bord de l'Essonne. Les familles pourront pique-niquer et/ou se restaurer sur place. La musique avec l'accordéoniste Olivier Selac et une chanteuse accompagnera le bal populaire. Des animations sont également programmées.

Le forum des associations aura lieu **samedi 4 septembre**.

Quelles sont vos réflexions en ce qui concerne la bibliothèque municipale ?

Dans cette époque difficile pour tous, le livre a été le moyen de s'évader et de rêver. D'ailleurs, lorsque cela a été possible, l'Heure du conte mensuelle a été maintenue.

Nous avons augmenté notre budget d'acquisition des livres pour offrir de plus en plus de nouveautés. Depuis janvier 2020, l'accès à la bibliothèque est gratuit afin d'offrir l'accès à tous.

Pour répondre au mieux aux attentes, nous avons réalisé une enquête auprès de la population. Face à l'urgence de la situation et suite aux premiers résultats de l'enquête, nous avons très vite ouvert un espace pour les étudiants (avril à juin 2021).

Nous avons noté que les lecteurs souhaitent plus de nouveautés et un rayon pour les enfants et les jeunes plus étoffé. Des animations, des rencontres avec des auteurs locaux ou régionaux font aussi partie des souhaits. Des demandes de modification des heures d'ouverture de la bibliothèque, notamment la possibilité de venir en soirée, ont été enregistrées. Nous avons reçu également des demandes des habitants des communes déléguées de Coudray et Manchecourt pour des boîtes à livres ou des click and collect.

Nous réfléchissons donc à une nouvelle organisation et aux nouveaux axes de développement possibles.

Nous souhaitons aussi apporter des transformations à la bibliothèque afin de la rendre plus attractive comme par exemple une nouvelle signalétique et un nouveau salon de lecture.



SPECTACLE

RENTRÉE LITTÉRAIRE

2021 : DOUBLE ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE !

400^{ÈME} ANNIVERSAIRE POUR JEAN DE LA FONTAINE

100^{ÈME} ANNIVERSAIRE POUR GEORGES BRASSENS

Conçu par Arbon, le spectacle qu'il interprète avec Marie-Christine Barrault fait dialoguer par-delà le temps deux des figures les plus populaires du répertoire français sur l'amitié, l'amour, l'argent, la gloire, la mort, le pouvoir, les idées, la bêtise ...

Si leurs voix se mêlent jusqu'à parfois se confondre, c'est que La Fontaine et Brassens ont une évidente parenté. La qualité de la langue, l'indépendance d'esprit et la légèreté fondent l'excellence de leur art, et tous deux posent sur «l'ample comédie» des hommes un regard semblablement empreint

de ce qu'on pourrait appeler une gaité française, c'est-à-dire d'une humeur libre, amusée, pleine de fantaisie, spirituelle et sans illusion.

De : Jean-Pierre Arbon

Mise en scène : Pierre Fesquet

Avec : Arbon et Marie-Christine Barrault

**> Vendredi 15 octobre 2021
à 19h**

**à la Bibliothèque Municipale
Entrée libre (sous réserve des
places disponibles)**

ADIEU MONSIEUR HAFFMANN

Théâtre

Paris, 1942. Le port de l'étoile jaune pour les Juifs est décrété. Joseph Haffmann propose à son employé Pierre Vigneau de lui confier sa bijouterie, s'il accepte de le cacher en attendant que la situation s'améliore. Pierre prendra-t-il le risque d'héberger clandestinement son "ancien" patron dans les murs de la boutique ? Et si oui, à quelle condition ?

Une pièce qui parle d'amour, de courage et de peur... et qui au cœur de l'histoire, aide à mieux comprendre le désordre des hommes.

**> Dimanche 7 novembre 2021
à 17h30**

**au Centre Culturel
«Le Grand Écrin»**

**Une pièce récompensée par 4
Molières en 2018.**

**Tarifs : 15 € et 8 € pour les
étudiants et moins de 18 ans.**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous souhaitez trouver une activité pour l'année 2021/2022 ? plus d'une trentaine d'associations et clubs du Malesherbois vous donnent rendez-vous au Centre Culturel «Le Grand Écrin» le samedi 4 septembre 2021 de 10h à 17h.

Le Forum des associations est l'un des temps forts de la rentrée. En une journée et dans un même lieu, inscrivez-vous à une kyrielle d'activités et rencontrez les responsables associatifs et bénévoles locaux. Les associations malesherboises agissent dans des domaines très variés : culture, sports, loisirs, solidarité...

Les clubs démontreront leur savoir-faire et présenteront leurs disciplines. Les bénévoles et responsables des structures associatives répondront à toutes vos questions.

**> Samedi 4 septembre 2021
de 10h à 17h**

**au Centre Culturel
«Le Grand Écrin»
Entrée libre**

**Date ouverture billetterie :
Lundi 4 octobre 2021,
à partir de 14h**



MICHAËL JONES

«AU TOUR DE»

1^{ÈRE} PARTIE : ARZEL FAMILY

Concert Rock

Michaël Jones, chanteur, musicien, ami et complice de Jean-Jacques Goldman « sur scène, sur disque, et dans la vie ». Au programme : après les tubes de son répertoire personnel, les trois quarts du concert sont consacrés aux chansons de Jean-Jacques Goldman pour revisiter les plus grandes chansons du célèbre trio Fredericks / Goldman / Jones : «Envole-moi», «Quand la musique est bonne», «Là bas», « Elle a fait un bébé toute seule »...
Première partie : Arzel Family est une histoire de famille, il y a

la soeur, le cousin, le frère et les instruments. Ils ont grandi entre rock et musiques traditionnelles, toujours attirés par les voix, les harmonies et les mélodies aux accents celtiques.

**> Samedi 20 novembre 2021
à 20h30**

au Centre Culturel

«Le Grand Écrin»

Tarifs : 20 € et 10 € pour les étudiants et moins de 18 ans.

Date ouverture billetterie :

Lundi 11 octobre 2021,

à partir de 14h



TOUT MOLIÈRE OU PRESQUE

Spectacle pour enfants

Trois comédiens décident de relever un impossible défi : monter tout Molière... en moins d'une heure !

De Tartuffe au médecin malgré lui, en passant par les fourberies de Scapin, l'avare ou le bourgeois Gentilhomme, on assiste à un florilège des meilleures scènes de Molière, orchestré par une équipe de bras cassés, investis d'une mission au service de laquelle ils mettront toute leur énergie !

Une manière ludique et joyeuse de faire découvrir aux plus jeunes le plus célèbre auteur de l'histoire du théâtre.

**> Mercredi 8 décembre 2021
à 17h30**

au Centre Culturel

«Le Grand Écrin»

Entrée libre

Tarif unique : 2€

Date ouverture billetterie :

Lundi 15 novembre 2021,

à partir de 14h

**(achat uniquement sur place,
pas de vente en ligne)**



L'HEURE DU CONTE

à partir de 4 ans à 10h30

> Mercredi 15 septembre 2021

> Mercredi 20 octobre 2021

> Mercredi 17 novembre 2021

à la Bibliothèque Municipale

**Entrée libre (sous réserve des
places disponibles)**



PÉDAGOGIE MUSICALE

LA MUSIQUE À L'ÉCOLE

Afin de faire bénéficier les enfants du Malesherbois de la musique à l'école, la commune a souhaité poursuivre son partenariat avec la Fédération Française des CMR (Centres Musicaux Ruraux) agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse ainsi que par le Ministère de la Culture.

C'est ainsi que deux musiciennes, Olga KRANA, pour les écoles de Malesherbes et de Coudray, et Anne-Claire SOURCEAU pour l'école

de Manchecourt interviennent pendant le temps scolaire en lien avec le projet d'école de chaque établissement.

C'est donc en complément, avec les équipes pédagogiques, que les deux intervenantes développent des projets adaptés au cadre de l'école permettant à tous les enfants d'avoir accès gratuitement à une éducation et une pratique musicale.

Outre l'adhésion aux CMR, la municipalité octroie chaque année 1000 € aux musiciennes pour des supports pédagogiques et du matériel.

BUDGET ALLOUÉ

- intervenant CMR : 31 835€

- achat de matériel pédagogique : 1 000€

Soit un total de 32 835€ pour une année scolaire

QUELLES FERMETURES ET OUVERTURES DE CLASSES SONT PRÉVUES POUR LA RENTRÉE 2021 ?

Ecole primaire Cassini de Coudray

Les prévisions pour la rentrée de septembre 2021 font état de 30 élèves en maternelle et de 66 en élémentaire. Au regard, de ces chiffres, l'Inspection Académique a décidé de fermer une classe d'élémentaire. La répartition au sein des classes restantes sera effectuée par l'équipe enseignante sous couvert de l'Inspection Académique. Le nombre d'enfants par classe sera **de 24 élèves en moyenne**.

Écoles maternelles Marcel Pagnol et Jacques Prévert de Malesherbes : vers un rééquilibrage

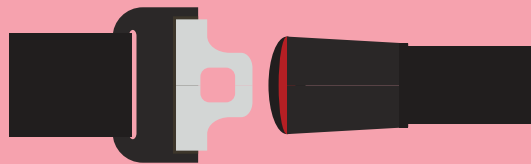
Les évolutions démographiques et urbaines nécessitent des ajustements réguliers de la carte scolaire afin de garantir de bonnes conditions d'accueil pour les enfants (sécurité, bien-être et confort de travail) en veillant à l'adéquation entre les effectifs et la capacité d'accueil des locaux scolaires.

Dès la rentrée 2021, chaque établissement comptera 4 classes. L'école M. Pagnol accueillera ainsi 100 élèves et l'école J. Prévert 90.

Pour ne pas bouleverser les organisations familiales, sa mise en œuvre sera progressive.

Ainsi, les enfants déjà scolarisés poursuivront leurs cycles dans leurs écoles actuelles (avec application des mêmes dispositions pour la fratrie éventuelle qui entrerait en petite section de maternelle).

Seules les nouvelles inscriptions sont concernées par les nouveaux périmètres. En fonction des places disponibles dans les écoles et après inscription de tous les enfants du secteur, des dérogations au principe d'inscription dans l'école de référence pourront éventuellement être accordées.



MÊME SI L'ÉCOLE EST À CÔTÉ,
LES ENFANTS SONT BIEN ATTACHÉS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

VIVRE, ENSEMBLE.

PRÉVENTION ROUTIÈRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Il n'est jamais trop tôt pour apprendre les bons réflexes en termes de circulation routière. Aussi, les policiers municipaux sont intervenus dans les classes des CP / CE1 des écoles Mazagran de Malesherbes, Cassini de Coudray et de l'école de Manchecourt.

Le thème retenu était « Etre passager dans une voiture ». Les séances d'une durée d'une heure ont consisté à des exercices pratiques puis à des exercices pédagogiques et ludiques à partir de vidéos.

Les enfants ont été mis en situation sur des chaises simulant les places de voiture. Ils ont appris à s'asseoir correctement sur un réhausseur (obligatoire jusqu'à l'âge de 10 ans) puis à attacher convenablement la ceinture de sécurité qui ne doit être ni vrillée, ni détendue.

Les petites vidéos proposées montraient des scènes de familles en voiture. Les élèves devaient être capables de repérer les situations contraires au code de la route voire dangereuses. A l'issue de ces séances, des diplômes de participation ont été remis à chaque enfant.

A la rentrée de septembre 2021, l'équipe de policiers municipaux a prévu de nouveaux ateliers sur le thème de la reconnaissance des panneaux routiers à l'intention des élèves du CE2.

RAPPEL : En voiture, les enfants de moins de 10 ans, doivent s'installer à l'arrière du véhicule. L'utilisation d'un réhausseur ou d'un siège adapté et la ceinture de sécurité attachée correctement sont obligatoires. Tous les enfants doivent également monter et descendre de la voiture du côté du trottoir.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avec l'été, les départs en vacances se multiplient. La peur de revenir et de retrouver sa maison « visitée », contre son gré bien évidemment, inquiète plus d'un futur vacancier. Pour ne pas passer « à côté » de cette période de repos, un acte simple et gratuit permet de prévenir les risques de cambriolages ou d'actes de malveillance au domicile des particuliers.

En effet, grâce à l'Opération Tranquillité Vacances organisée chaque été, mais aussi tout au long de l'année, tous les Malesherbois s'absentant de leur domicile pourront bénéficier d'une surveillance de leur habitation durant leur absence.

Des patrouilles de surveillance seront effectuées devant et aux abords de votre domicile afin de repérer des éléments inhabituels (individus et véhicules suspects, volets et portail ouverts, fenêtres cassées, ...).

Quand et comment vous inscrire ? 1 semaine minimum avant votre départ en vacances,
• **En ligne** sur notre site internet : www.ville-lemalesherbois.fr
RUBRIQUE : MES DÉMARCHES
SÉCURITÉ

• En vous rendant à la Police Municipale – 5 ter, avenue du Général de Gaulle aux jours et horaires d'ouverture au public : du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et le vendredi de 9h à 12h.



FRESQUE PARTICIPATIVE SUR UN MUR DU GYMNASSE ALAIN MIMOUN

**UN BEAU PROJET INITIÉ PAR LE SERVICE JEUNESSE/CISPD
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS GÂTINAIS (CCPG)**

L'équipe du Service Jeunesse/CISPD de la CCPG a lancé l'idée de réaliser une fresque participative sur un des murs de l'entrée du gymnase Alain Mimoun. Cette idée a été présentée à l'équipe éducative du Collège Gutenberg et aux élus du Malesherbois, qui ont de suite adhéré à ce projet.

Deux artistes professionnels graffeurs, Rémi Guillou et Lionel Coajou originaires du Finistère, ont accepté d'intervenir pour ce grand projet dont les collégiens sont acteurs.

La première étape a débuté le 17 mai, dans le cadre du collège, avec la sensibilisation au Street Art, à travers des ateliers encadrés par les animateurs du Service Jeunesse/CISPD. Ces ateliers ont permis aux collégiens de s'initier à différentes techniques de Street Art sur des panneaux de bois. La thématique des ateliers était l'égalité homme/femme.

Dès le 25 mai, les artistes graffeurs sont intervenus au collège pour faire une fresque sur un mur du collège.

A l'issue des interventions des deux artistes, les collégiens motivés ont été invités à s'inscrire pour la réalisation de la fresque au gymnase Alain Mimoun.

C'est à partir du mois de juillet, que les jeunes inscrits pourront participer à la création de leur fresque sur un des murs de l'entrée du gymnase qui auront été auparavant rénovés par une entreprise locale.

En parallèle, les collégiens pourront, grâce à l'initiation aux techniques de la peinture à la bombe, créer leurs propres œuvres. Ces œuvres réalisées sur des panneaux en bois, seront destinées à décorer le foyer du collège. Le thème retenu par l'équipe du Service Jeunesse/

CISPD est « Octobre Rose », cette manifestation annuelle destinée à sensibiliser les habitants sur le cancer du sein et à recueillir des fonds pour La Ligue contre le Cancer.

Valentine Gaurat et Ilonka Reinoso, animatrices au sein du service Jeunesse/CISPD de la CCPG, ont voulu rendre hommage à Alain Mimoun. Sur les murs du gymnase qui porte son nom, l'effigie de l'athlète français devenu légendaire dans sa discipline pour avoir gagné, entre autres, le marathon des Jeux Olympiques de Melbourne en 1956 y sera représentée.

La fresque sera inaugurée à l'occasion de l'événement Octobre Rose. Les œuvres des collégiens seront exposées également à cette occasion.

**Contact : Espace Jeunes du
Malesherbois 02 38 30 26 58**

LE MALESHERBOIS D'ABORD



Le premier devoir d'une commune est de protéger ses habitants. Le conseil municipal du 11 mai 2021 a été l'occasion d'interroger la majorité sur la sécurité dans Le Malesherbois et l'absence de tenue de la commission dédiée à ce sujet hautement préoccupant depuis les élections.

Nous avons entendu les arguments du Maire, conscient des problèmes et fréquemment mobilisé, que ce n'est pas parce que la commission ne se tient pas que rien ne se fait sur le territoire et que certaines actions doivent rester confidentielles. Nous en convenons.

Néanmoins, la sécurité peut et doit associer, en lien avec de nombreux partenaires, des actions de prévention, répression, communication, sensibilisation... Réunir la commission rapidement serait opportun pour échanger, construire ensemble un plan d'actions et - a minima - présenter l'avancement des projets de manière transparente : déploiement de la vidéoprotection, renforcement de la police municipale, contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

S'agissant des finances, après approbation unanime du budget, des interrogations demeurent concernant leur pérennité. Au-delà de la crise aux effets encore amortis, des mauvaises surprises sont apparues dès le début de mandat telles que la régularisation des transferts de compétences à l'intercommunalité à hauteur de 120 000 €/an jusqu'en 2025 et l'étalement des créances irrécouvrables à hauteur de 40 000 €/an sur la même période. Autant la première somme est justifiée car la commune doit assumer la charge des transferts que la seconde révèle un manque flagrant de civisme des débiteurs et un suivi insuffisant aux responsabilités partagées. L'adjoint aux finances nous a assurés d'un examen attentif en lien avec la trésorerie désormais autorisée à saisir les allocations familiales pour les dettes liées au scolaire. Cela n'empêchant pas de travailler dans la prévention pour accompagner au mieux les familles dans leur gestion.

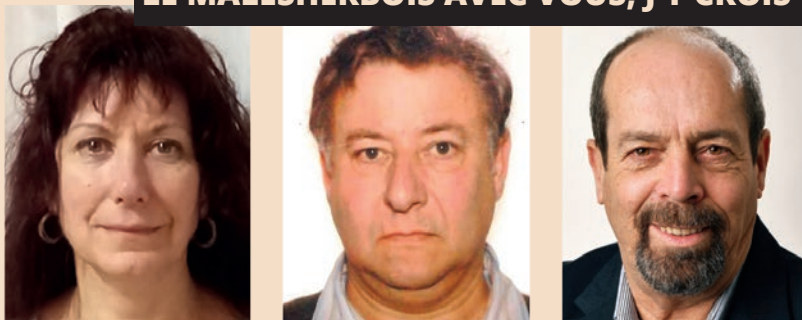
De même, la capacité d'autofinancement en 2021 devrait couvrir les remboursements d'emprunt mais laisserait seulement

80 000 € de fonds propres pour investir. À ce jour, la solution est d'utiliser les excédents reportés et, à terme, l'emprunt sera indispensable pour développer les nombreux projets structurants que nous avons nous-mêmes défendus lors des élections (nouveau groupe scolaire, maison de santé...) et conduire des actions pour l'amélioration du cadre de vie des habitants (enfouissement des réseaux et réfection de l'avenue Lévis Mirepoix, requalification du centre-bourg de Coudray) et de travail des agents municipaux (aménagement du centre technique municipal).

Malgré tout, nous veillerons à ce que la majorité fasse bon usage des opportunités nombreuses et financières qui s'ouvrent pour la commune telles que le Plan de relance, le dispositif Petites Villes de Demain, axe majeur de redynamisation du centre-ville, de l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat.

Heïdi BERTHELOT
Anthony CIRET
Valérie GRAS
Thierry JOUSSON
et Pierre LAROCHE,
conseillers municipaux

LE MALESHERBOIS AVEC VOUS, J'Y CROIS



D'ici fin juin, la compétence scolaire fera l'objet d'une décision importante quant à son avenir : Monsieur Le Maire, Mesdames et Messieurs les élus du Malesherbois qui siègent à la Communauté de Communes du Pithiverais Gatinais, nous vous demandons de bien vouloir faire le maximum pour que cette compétence reste communale.

Nous ressentons, de la part des habitants de la commune, un certain désamour voire de désintérêt de la C.C.P.G. et il est à constater que les services rendus aux Malesherbois se dégradent. Pour illustrer nos propos, laissez-nous vous donner, parmi de nombreux exemples, les derniers en date marquant cette dégradation / détérioration de la qualité des services qu'offrait la commune et qui s'étiolent :

- La commune proposait les services d'une assistante sociale qui travaillait à temps plein, aujourd'hui, et depuis le transfert de compétences à la CCPG, une assistante sociale n'est consultable que deux jours par semaine.

- Il y avait une responsable au R.A.M dont le poste reste vacant depuis sa disponibilité. Résultat : il n'y a plus qu'une seule personne, responsable du secteur de Puiseaux ou de

Beaune La Rolande, qui ne se déplace sur la commune que de temps en temps, cela n'est pas suffisant.

- Avant le transfert des compétences à la CCPG, la commune disposait d'une responsable juridique qui aujourd'hui officie pour l'ensemble du territoire, au détriment des Malesherbois à qui elle ne peut plus consacrer autant de temps.

- Un turn-over important du personnel qui entraîne des difficultés dans le fonctionnement des services et qui se ressent sur les usagers.

Comme dernier exemple de la flagrante dégradation de la qualité des services que la C.C.P.G. peut offrir aux Malesherbois, la fermeture, durant les deux mois d'été 2020, de la structure d'accueil de loisirs du Local Château-Vignon.

Voilà pourquoi, et pour d'autres raisons, nous devons nous battre et continuer à nous battre pour que la commune conserve la compétence scolaire.

Pour votre information, le prix du repas pour les enfants de la C.C.P.G. est de 4.78 € (source site internet de la CCPG). Aujourd'hui pour les Malesherbois il y a 5 tarifs différents qui vont de 1.30€ à 4.85€ selon le quotient familial.

Demain si la compétence est transférée à la C.C.P.G. quels tarifs seront appliqués ? Pourquoi n'y a-t-il pas de tarif en fonction du quotient familial ?

Nous savons que la décision finale appartient aux élus de la C.C.P.G. Nous savons qu'il faudra trouver un compromis entre les élus du Puiseautin et du Beaunois. Et si compromis il doit y avoir, il ne peut se faire que sur les bâtiments.

Enfin, si la C.C.P.G. décide de tout transférer, la loi Engagement et Proximité permet à une commune de changer plus facilement d'intercommunalité et nous pourrions rejoindre la Communauté de Communes du Pithiverais qui semble plus attractive et dont la mobilité est facilitée par les transports en communs, transports inexistantes vers le Beaunois.

De la même façon, il n'est pas sérieux d'envisager le transfert d'autres compétences à la C.C.P.G., à l'image de celle de la culture dont la qualité de la programmation est le fruit du travail de nos élus de proximité. Nous vous souhaitons un bel été !

Isabelle BECHU, Thierry CATINAT et Bernard MOISY

COUDRAY

Décès

- MARTIN Sylvie
- MARTINON Jeannine

Mariage

- NIONZI Phania
et NSONDA MAMBOUENI
Bertrand



LABROSSE

Décès

- NOVAN André

MAINVILLIERS

Décès

- HERSENT Yves

MALESHERBES

Décès

- AKAY née USLU Kadriye
- ALLERBACK Bernard
- BERNERON née GAUTIER
Josette
- BESSON Henri
- CHASSEBEUF Philippe
- CHOMETTON née
GUILLEMAIN Paulette
- CORNEILLE Michel
- CZEPIŁ Joseph
- DA COSTA RAINHO née
PEREIRA DIAS Aurora
- DELAFOY Fernand
- DELANGE née BÉNARD
Andrée
- DUPLOUYE Roger
- DUPRÉ née GUÉRIN Denise
- FEUILLAS Louis
- FREQUELIN André

- GUÉRIN Maurice
- HARDY née MAUPETIT
Nathalie
- HUARD Jean
- LARCHER née CHENU
Monique
- LE GELDON Pierre
- LIMODIN née RODRIGUES
Claudine
- MARMOIN née BRIDARD
Simone
- MARTIGNON née DELAFOY
Geneviève
- MELLON Serge
- MONTEIRO Paul
- PARISIS Ginette
- PERSONNAZ Alain
- PIPITONE Joseph
- RENAUX Bernadette
- ROUGE née LOGEZ
Marcelle
- TATAREAU Alain
- THEET Bernard

Mariages

- BACKENGA BIKODI Leticia
et MBIZI Harsy
- BEAUVALLET Angélique
et RHIMOU Bassim
- BENSABEUR Zohra
et BOUREZAK Tariq
- CHASSEBEUF Marie
et LIGOT Jérémy
- DADE Estelle
et AKOSSOU Léopold
- INDZEMBIS Shana
et GOUADER Walid
- LEMAY Séverine
et TAHAR Mourad
- MENSAH Ayawavi
et KOUTON Faustin
- MILAND Nessie



- et MABAYA Jean
- OLIVIER Mélanie
et DURAND Joffrey
- PARISOT Sandrine
et BIDAULT Dimitri
- SAILLY Sylvie et
LANUSSE Hervé

MANCHECOURT

Naissances

- FERNANDES Enzo



Décès

- BALANÇON Micheline
- FERREIRA CORREIA Antonio
- JALLET André

NANGEVILLE

Aucune naissance, décès ou mariage sur la période de décembre 2020 à avril 2021.

ORVEAU-BELLESAUVE

Naissances

- BLAMAUD Noélya



Décès

- ARTOIS Alice veuve PERROT
- GIRY Paulette veuve
OLIVIER

20 / AGENDA

Malesherbes

Sam. 03/07 à 15h

FÊTE DE L'ÉTÉ

aux abords du
Grand Écrin

Gratuit et ouvert à tous
Organisée par l'Arc-en-
Ciel en partenariat avec
la CCPG et la Commune
du Malesherbois
Infos : 02 38 34 85 36



Malesherbes

Mar. 13/07 à 23h

FEU D'ARTIFICE SUIVI D'UN BAL POPULAIRE

Stade de l'église et
place de l'Hôtel de Ville
Animé par Olivier
SELAC

Organisés par
la Commune du
Malesherbois
Infos : 02 38 34 81 91

Malesherbes

Mer. 14/07 à 11h

COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE

Place de Verdun à
Malesherbes
Dépôt de gerbes dans
chaque commune
déléguee

Organisée par
la Commune du
Malesherbois
Infos : 02 38 34 85 36

Malesherbes

Mer. 14/07 de 12h à 17h

GUINGUETTE

Sur les Bords de
l'Essonne (site de la
Baignade)

Jeux en bois avec
animateur, tournoi de
ping-pong, animation
musicale (Olivier SELAC)
concours de pétanque,
magicien, pique-nique,
restauration sur place...
Gratuit et ouvert à tous

Organisée par
la Commune du
Malesherbois

Infos : 02 38 34 85 36



Malesherbes

Sam. 04/09 de 10h à 17h

FORUM DES ASSOCIATIONS

au Centre Culturel
«Le Grand Écrin»

Organisé par la
Commune du
Malesherbois
Infos : 02 38 34 81 91

Mainvilliers

Sam. 26/09 de 10h à 18h

ARTS EN MAINVILLIERS

Eglise Saint-Laurent et
salle polyvalente
Peintures, sculptures et
arts plastiques
Gratuit et ouvert à tous

Organisés par
la Commune du
Malesherbois et
l'Association Arts en
Mainvilliers



Malesherbes

Dim. 03/10

à partir de 9h

OCTOBRE ROSE : COURSE - MARCHÉ ET CYCLOS

Départ du Centre
Culturel «Le Grand
Écrin»

Organisé par la
Commune du
Malesherbois
Inscription en ligne sur
www.ville-lemalesherbois.fr

Malesherbes

Ven. 15/10 à 19h

RENTÉE LITTÉRAIRE : LA FONTAINE / BRASSENS

à la Bibliothèque
Municipale

Entrée libre dans
la limite des places
disponibles

Organisée par
la Commune du
Malesherbois
Infos : 02 38 34 68 92

Malesherbes

Dim. 07/11 à 17h30

PIÈCE DE THÉÂTRE : ADIEU M. HAFFMANN

au Centre Culturel
«Le Grand Écrin»

Adulte : 15€
Enfant/étudiant : 8€

Organisée par
la Commune du
Malesherbois
Infos : 02 38 34 81 91

Malesherbes

Jeu. 11/11 à 11h30

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Place de Verdun à
Malesherbes
Dépôt de gerbes dans
chaque commune
déléguee

Organisée par
la Commune du
Malesherbois
Infos : 02 38 34 85 36

Malesherbes

Sam. 20/11 à 20h30

CONCERT ROCK : MICHAEL JONES + ARZEL FAMILY (1ÈRE PARTIE)

au Centre Culturel
«Le Grand Écrin»

Adulte : 20€
Enfant/étudiant : 10€

Organisé par la
Commune du
Malesherbois
Infos : 02 38 34 81 91

Plus d'infos
sur la page
facebook
de la Ville
Le Malesherbois

